



Fiche de poste N° FPS0017-V3

INFIRMIER

Unité d'Hospitalisation Psychiatrique

1 – Définition :

La fiche de poste doit être lue avec la fiche métier.

L'infirmier de jour en service d'admission est diplômé d'état ou de secteur psychiatrique, expérimenté ou non en psychiatrie.

Il est avant tout motivé pour développer et renforcer ses compétences en Santé Mentale au bénéfice des personnes présentant des troubles psychiques, hospitalisées en unité de psychiatrie adulte (de 15 à 65 ans).

2 – Conditions d'exercice :

L'infirmier s'inscrit dans un projet de pôle, il accepte d'assurer les soins en fonction de l'organisation instituée.

Il est placé sous la responsabilité du cadre de santé de l'unité avec lequel il réalisera chaque année un entretien de progrès annuel et son évaluation.

Lieu d'exercice de l'activité : Centre Psychiatrique du Coudray – Le verger (Site de Bonneval)

Répartition de temps d'activité : 100%

Horaires-Roulements-Rythme de travail :

La continuité des soins est assurée 24H/24 et 7 jours sur 7, ce qui implique que les dimanches et jours fériés seront régulièrement travaillés.

L'I.D.E travaille sur une amplitude quotidienne de 7H40 ; celui de nuit sur une amplitude de 10h

Selon les besoins institutionnels, il assure ses fonctions dans d'autres unités de l'établissement.

MISSIONS particulières	COMPÉTENCES particulières
<ul style="list-style-type: none"> - Établissement en équipe pluridisciplinaire d'un projet de soin individualisé avec la personne soignée en intégrant l'entourage; planification, réalisation, et évaluation des actes de soin. - Pratique de l'entretien infirmier - Implication en qualité de référent de plusieurs patients dès l'admission afin d'en assurer le suivi au-delà de la période d'hospitalisation. Proposition et organisation de réunions de synthèse concernant ces patients. - Participation aux entretiens médicaux - Participation régulière et active aux différentes réunions organisées dans l'unité qu'elle soient cliniques, de régulation d'équipe ou de pôle - Coordination du travail en lien avec les partenaires de l'établissement et extérieurs - Participation et/ou élaboration d'activités thérapeutiques -Tenue du planning personnel en utilisant le logiciel « octime » - Application des protocoles des différentes tâches administratives définies par l'établissement et par chaque service (mouvements, gestion des lits, livret d'accueil, inventaires...) - Participation ponctuelle à l'évaluation des différents 	<ul style="list-style-type: none"> - Être capable de gérer des situations d'urgence et de crises - Avoir le sens de l'organisation - Accompagner les nouveaux professionnels au sein de l'équipe - Posséder une connaissance précise des limites de sa fonction et s'intégrer dans une dimension pluridisciplinaire. - Accepter les décisions prises en équipe et les appliquer - Être capable de prendre des initiatives en fonction des besoins du patient - Approfondir ses connaissances de techniques d'entretien infirmier et les mettre en pratique - Faire preuve de motivation pour s'informer et se former à travers l'utilisation des outils à disposition: <i>Alexandrie Web, intranet, internet...</i> - Initier et participer à la prise en charge de la famille et de l'entourage dans le cadre du projet de soin.

professionnels -Participation à la vie institutionnelle à travers des groupes de travail	- Être capable de prendre de la distance quant aux problèmes de santé spécifiques à la population accueillie <ul style="list-style-type: none"> x Avoir des capacités relationnelles sécurisantes (angoisses, délires, agressivité, frustrations, dépression, conduites suicidaires,...) x Adapter ses comportements soignants
---	--

3 - Relations professionnelles spécifiques :

Médecin(s), Psychologue(s), Cadre de santé de l'UF, cadre de santé supérieur du Pôle de psychiatrie générale, Aides-soignants,
Aide médico psychologique, partenaires institutionnels et extérieurs

Siège social

32 rue de la Grève
28800 Bonneval

tél. 02 37 44 76 00
fax. 02 37 44 76 82
www.ch-henriey.fr